

Calvados

## À Chartier, le lycée du futur se pense au présent

LA RENAISSANCE - LE BESSIN | vendredi 30 mars 2018

1044 mots



*Le proviseur, Jean-François Lesacher a donné carte blanche aux élèves pour imaginer leur lycée du futur.*

Le lycée Alain Chartier fait partie des 12 candidatures retenues par la Région dans le cadre du lycée du futur. Le projet innovant portant sur les « espaces esprit campus » sera transformé dès la rentrée prochaine. Le point avec le proviseur, Jean-François Lesacher.

Le lycée a été retenu par la Région dans le cadre son projet lycée du futur. Pourquoi avoir candidaté ?

J'ai découvert l'appel à projet sur le site Internet du conseil régional. La notion du lycée du futur est un peu complexe, un lycée on sait ce que c'est mais le futur, ça peut être compliqué à imaginer. Dans cet appel à projet, il y avait un certain nombre de propositions, dont une qui a attiré mon attention et que j'ai trouvée intéressante. Il s'agissait du thème « espaces esprit campus ».

Les élèves et les enseignants m'avaient déjà donné des éléments lors de nos échanges à mon arrivée en septembre. À savoir, comment pouvaient être modifiées les fonctions d'usages de certains lieux et comment rediriger les espaces dans l'établissement.

Vous avez laissé carte blanche aux élèves...

J'ai proposé aux délégués élèves et au conseil des délégués pour la vie lycéenne de réfléchir sur ce thème « espaces esprit campus ». J'ai expliqué que le conseil régional nous donnait les moyens de transformer l'organisation de l'établissement.

D'ailleurs, c'était le souhait de la Région que le travail soit réalisé par les élèves. Ils ont travaillé pendant deux jours sur ce projet. Ils avaient les plans de l'établissement et il s'agissait de savoir comment ils souhaitaient vivre le lycée.

Comment les élèves voient leur lycée du futur ?

C'était assez surprenant. On pourrait attendre que les élèves soient portés sur une forme de distraction mais pas du tout. Ils veulent faire du lycée un lieu où l'on vit bien dans l'espace, où l'on vit bien avec les autres et qui révèle sa mission d'éducation et d'enseignement.

Dans le bien vivre, les élèves ont pensé à des notions d'écologie ou du moins d'une autre économie autour de la création d'un jardin, de produire de l'énergie renouvelable. A l'idée du bien vivre sur la planète.

Et vous, comment concevez-vous le lycée du futur ?

Il y a une phrase de [Saint-Exupéry](#) que je reprends souvent qui est : « Le futur n'est que du présent à mettre en ordre, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le permettre ». Je ne sais ce que sera le futur, en revanche, et c'est là-dessus que l'on s'accorde avec les élèves, il s'agit de mettre en ordre notre présent.

Faire en sorte que le travail personnel, le travail en collectif qui nous permettent de progresser

prennent leur place dans l'établissement. Tout comme la nature. La relation à l'autre est aussi importante, être attentif dans les échanges, dans le partage... nous avons besoin d'espaces spécifiques pour tout cela.

Je crois que le lycée du futur est celui que l'on va se permettre maintenant avec ce qui nous apparaît important dans la vie. La mission d'un lycée ne s'arrête pas au baccalauréat. Pour moi, le lycée du futur doit garantir les conditions de la réussite à travers la façon dont on va guider les élèves.

Vous avez rendu votre copie à la Région...

Le dossier a été remis le 20 octobre. Il était composé de deux parties. Une partie introduction autour de la question du pilotage et de l'organisation apprenante. Je souhaite, en effet, que l'on puisse apprendre de son expérience et de l'échange avec les autres. Il y a ce qui se passe en classe et à l'extérieur. Et une partie, plans, modélisation réalisée par les élèves.

Nous avons eu un retour du conseil régional indiquant que notre candidature était validée parmi une quarantaine de dossiers dans le cadre « d'esprit campus ». Un seul projet par Département a été choisi.

Selon vous, qu'est-ce qui a fait la différence ?

Ce sont les élèves qui ont répondu à l'appel à projet. On voit bien que ce sont eux qui ont réalisé les plans. L'organisation apprenante a aussi plu au conseil régional.

On imagine la fierté de tous les acteurs...

La gratification est plus importante que de voir la finalité du projet, notamment pour les terminales. Les élèves sont fiers de partager ce projet et d'avoir eu l'opportunité de donner vie à quelque chose de l'ordre du commun. Laisser la possibilité aux lycéens d'approcher les décisions politiques et faire en sorte que ces jeunes citoyens puissent influencer le monde dans lequel ils vivent, je trouve cela très futuriste également.

Là, vous êtes dans le concret...

Le 12 mars dernier, quinze élèves délégués ont travaillé avec l'équipe de l'Atelier Canopé 14, réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, et des représentants du conseil régional pour imaginer l'aménagement des espaces de vie. Répartis en trois équipes, les groupes ont proposé leur maquette. Ces dernières ont été soumises au vote.

Quelles sont les grandes lignes du projet gagnant ?

Le projet repense quatre espaces : le foyer, le hall, le jardin et le préau.

Dans le préau, une très belle structure qui est un peu fermée, les élèves ont imaginé une galerie pour des expositions et la valorisation des productions du lycée (élèves, professeurs, agents). Une fenêtre ouverte sur le différent, l'excellence.

Le jardin a deux vertus, la biodiversité et la valorisation de son architecture. Nous avons un beau bâtiment du 18<sup>e</sup> siècle, un espace où l'esthétisme et la sensibilité peuvent s'exprimer.

Le foyer, qui a 20 ans, ne correspond plus aux attentes actuelles. Il proposera moins de distraction mais un espace détente où l'on peut écouter de la musique, avoir une perspective sur les mouvements culturels mondiaux... Les jeux un peu bruyants seront installés ailleurs.

Le hall sera concentré sur des espaces individuels de travail, de lecture... à l'image des grands halls d'université où l'on peut se poser tranquillement.

C'est un projet raisonné et raisonnable dans la dépense. L'idée est de développer des activités d'imagination, de travail, d'approfondir, d'expérimenter... Ces lieux doivent permettre de s'enrichir mais pour cela ils doivent être structurés.

L'objectif est que les choses soient réglées pour septembre 2018.

V.T.